

29 mai 2012

12.133
ad 12.013**Postulat du groupe socialiste****Pour une politique de formation du personnel des différents secteurs médico-sociaux pour les personnes âgées en rapport avec les besoins futurs**

Nous demandons au Conseil d'Etat de favoriser les formations médico-sociales des entités en faveur des personnes âgées, en particulier les ASSC en incitant les différents secteurs médico-sociaux pour les personnes âgées à devenir "entreprises formatrices" dans le cadre des formations de type dual.

Au surplus, nous demandons au Conseil d'Etat, comment il va valoriser et intégrer cette nouvelle formation d'ASSC dans les différents secteurs médico-sociaux pour les personnes âgées. Nous voulons savoir comment le Conseil d'Etat définira les places de travail, respectivement les cahiers des charges des personnes sortant de cette formation, sur le terrain professionnel.

Dans le domaine des stages pratiques pour les personnes en formation, nous demandons au Conseil d'Etat de promouvoir les places de stage en EMS ainsi qu'à NOMAD et HNe.

Le programme ambitieux du Conseil d'Etat, en matière de planification médico-sociale pour les personnes âgées doit s'accompagner d'une volonté forte de se doter des moyens en personnel formé, dans toutes les entités qui œuvreront dans ce secteur.

Nous remercions le Conseil d'Etat pour l'accueil qu'il réservera à notre demande.

Signataires: F. Cuche et B. Nussbaumer.